



Schaan/FL, 30.5.2012

Communiqué de presse de la CIPRA sur la macro-région alpine

## **Une nouvelle solidarité entre l'arc alpin et les métropoles**

**Différents acteurs politiques de l'arc alpin s'orientent vers la mise en place d'une stratégie macro-régionale pour les Alpes. En amont de la prochaine Conférence alpine des ministres de l'Environnement de la Convention alpine à Poschiavo/CH en septembre 2012, la Commission Internationale pour la Protection des Alpes (CIPRA) définit son rôle. Elle participe activement au processus et affirme sa position : « Oui à une macro-région alpine, mais dans un cadre clairement défini ».**

Des réseaux importants ont vu le jour ces dernières années dans les Alpes. Des organisations très impliquées ont été constituées, comme le Réseau alpin des espaces protégés ALPARC, le Réseau de communes « Alliance dans les Alpes », le Comité scientifique international de la Recherche alpine ISCAR ou l'association « Ville des Alpes de l'Année ». Pourtant, la mise en œuvre de la Convention alpine reste dans l'ensemble insuffisante dans les États alpins. La CIPRA, observatrice critique de la Convention, ambassadrice de la protection des Alpes et du développement durable dans l'arc alpin et initiatrice de la Convention alpine, a exigé à multiples reprises des mesures concrètes de la part des États contractants. Ceux-ci doivent augmenter substantiellement leur soutien financier pour renforcer la Convention alpine et sa mise en œuvre pratique.

En même temps, le train de la macro-région alpine est en marche, et aucun acteur important ne veut le manquer (voir encadré). Mais où va ce train, qui en définit la vitesse et quel est le prix du billet ? De nombreuses questions sont encore en suspens. La CIPRA prend ces questions à bras-le-corps. Pour elle, une stratégie macro-régionale pour les Alpes peut permettre de sensibiliser l'Europe aux thématiques de son espace alpin.



### **La Convention alpine doit être une référence**

La mise en œuvre de la Convention alpine doit être renforcée en direction d'une région alpine élargie, la macro-région alpine. Les acquis de ce traité international doivent constituer un standard minimum pour la protection et le développement durable d'une région alpine élargie. Pour la CIPRA, il est également nécessaire d'intégrer les acteurs, les organisations et institutions, les communes, les villes et les régions situés dans le périmètre de la Convention alpine et d'en faire des partenaires forts dans l'élaboration et la mise en œuvre d'une stratégie macro-régionale pour les Alpes. C'est le message qu'elle adresse aux ministres de la Convention alpine, qui se réuniront début septembre dans le cadre de la XII<sup>e</sup> Conférence alpine organisée à Poschiavo, en Suisse.

Du point de vue de la CIPRA, les grandes thématiques pour un développement durable des régions alpines et pour une stratégie macro-régionale sont la production d'énergie et l'approvisionnement en énergie, le trafic transalpin et la mobilité douce, la gestion durable des ressources naturelles comme l'eau et la biodiversité, le tourisme éco-responsable et durable, et les questions relatives à la jeunesse et aux personnes âgées.

### **Un nouveau rapport de forces ?**

Des solutions créatives pour la vie future dans les communes et les villes des Alpes exigent une nouvelle prise de conscience de la relation étroite entre les Alpes et les grandes métropoles périalpines dans ces thèmes majeurs. Une nouvelle solidarité est nécessaire entre les acteurs dans l'arc alpin et dans les métropoles. La CIPRA s'engage pour cette solidarité.

Toutefois, l'intégration de métropoles influentes comme Lyon, Milan, Ljubljana, Vienne, Munich et Zurich est aussi un défi majeur et devrait entraîner l'apparition de nouveaux rapports de forces et de nouveaux processus de décision. Dans tous les cas, il faudra tenir compte des premiers résultats des deux stratégies macro-régionales déjà mises en place par l'UE autour de la mer Baltique et dans la région du Danube.



Des photos en format imprimable et le texte du communiqué sont disponibles sur [www.cipra.org/fr/presse/communiques-de-presse](http://www.cipra.org/fr/presse/communiques-de-presse).

Pour toutes questions, prière de contacter :

Bruno Stephan Walder, Directeur CIPRA International  
+41 78 844 19 53 [bruno.walder@cipra.org](mailto:bruno.walder@cipra.org)

Barbara Wülser, Responsable communication CIPRA International  
Tel. +423 237 53 11 [barbara.wuelser@cipra.org](mailto:barbara.wuelser@cipra.org)

### **Plusieurs initiatives pour une stratégie macro-régionale pour les Alpes**

L'approche macro-régionale est proposée par l'UE. Elle doit aider de larges territoires sans limites politiques et administratives définies à faire face à des enjeux et opportunités communs, qui ne peuvent être résolus dans le cadre de démarches classiques. Cette approche ne prévoit pas la création de nouvelles lourdeurs institutionnelles, financières ou législatives. L'objectif est de tirer profit d'instruments et de politiques de financement et de coopération existants, tels que les politiques européennes concernant l'environnement ou la cohésion, ainsi que des dispositifs nationaux et intergouvernementaux. Pour cela, un programme de travail doit être mis en œuvre, avec des domaines prioritaires, des actions et des projets phares.

Dans les pays alpins, trois initiatives destinées à encourager les débats sur une éventuelle stratégie macro-régionale pour les Alpes ont été lancées par la Convention alpine, le programme Espace Alpin (Alpine Space) et les Gouvernements des Régions dont les territoires sont situés entièrement ou en partie dans les Alpes. Ces trois initiatives veulent contribuer à la réflexion en tenant compte de leur perspective spécifique, et sont prêtes à coordonner leurs activités pour profiter d'éventuelles synergies.

### **La CIPRA, une organisation aux visages et formes multiples**

La Commission Internationale pour la Protection des Alpes, la CIPRA, est une organisation faîtière non gouvernementale avec des représentations nationales dans sept pays alpins ; elle regroupe plus de cent associations et organisations. Elle œuvre pour un développement durable dans les Alpes, comprenant la préservation du patrimoine culturel et naturel, de la diversité régionale, ainsi que la proposition de solutions transnationales répondant aux problèmes rencontrés dans l'espace alpin. [www.cipra.org/fr/CIPRA](http://www.cipra.org/fr/CIPRA)